Histoire Québec

Wistoire Québec

Le mot de la rédaction

MariFrance Charette

Volume 26, Number 3, 2021

URI: https://id.erudit.org/iderudit/95419ac

See table of contents

Publisher(s)

Les Éditions Histoire Québec La Fédération Histoire Québec

ISSN

1201-4710 (print) 1923-2101 (digital)

Explore this journal

Cite this document

Charette, M. (2021). Le mot de la rédaction. Histoire Québec, 26(3), 4-4.

Tous droits réservés © Les Éditions Histoire Québec, 2021

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/



Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

https://www.erudit.org/en/

par MariFrance Charette

Les organismes de défense du patrimoine ont eu l'été dernier le bonheur d'entendre exprimer de la bouche même de la Vérificatrice générale du Québec, toute la pertinence de leurs constats et de leurs recommandations en matière de protection du patrimoine bâti, maintes fois exprimés au fil des ans. Le rapport de la VGQ était particulièrement sévère envers le ministère de la Culture, mentionnant d'entrée de jeu que « le ministère de la Culture et des Communications (MCC) n'assume pas adéquatement ses responsabilités en matière de patrimoine immobilier et n'exerce pas le leadership attendu dans la résolution d'enjeux de sauvegarde qui existent depuis des décennies »¹.

Depuis la parution de ce rapport, le projet de loi 69 a été soumis à la consultation publique et est présentement étudié en commission parlementaire. Là encore, les organismes de défense du patrimoine doutent d'avoir été entendus et la mobilisation se poursuit. Trois recommandations sont essentielles pour prendre le virage nécessaire et placer la protection et la valorisation de ce bien public au centre des priorités de l'État.

Premièrement, la mise en place d'un « commissaire » ou d'un « office du patrimoine » qui assurerait une réelle imputabilité des différentes parties prenantes. Deuxièmement, la création d'une table de concertation des partenaires qui regrouperait gouvernement, municipalités et organismes de la société civile pour réaliser de grands chantiers de réflexion sur de nombreux éléments de fond qui ne sont pas pris en compte dans l'actuel projet de loi 69. Et finalement, le financement des organismes de la société civile, comme la Fédération Histoire Québec et tous ses membres associés, doit absolument être revu à la hausse. Il est important, afin que ces organismes d'éducation populaire, de promotion et de mise en valeur de notre histoire puissent fournir les services qu'on attend d'eux. Le milieu associatif est sans l'ombre d'un doute le meilleur garant de la sauvegarde de notre patrimoine et il faut lui donner les moyens de jouer pleinement le rôle qu'on lui attribue dans la sauvegarde du patri-

De là l'importance, à chaque année, de présenter un numéro thématique d'*Histoire Québec* consacré au patrimoine bâti. Nous ouvrons ce numéro avec le résumé des interventions du comité du patrimoine de la Fédération Histoire Québec par son président, Clément Locat. Nous présentons ensuite des exemples de préservation réussie dont la maison Jobin-Bédard, en page couverture. La Société d'histoire de Charlesbourg, à qui revient le mérite de ce sauvetage, partage également avec vous son analyse sur l'application de la *Loi*

sur le patrimoine culturel et propose des améliorations. La Société d'histoire de Charlevoix relate pour sa part le sauvetage de la Maison Lapointe de Clermont, ce bâtiment unique qui a accueilli non pas un mais deux personnages d'intérêt national : Alexis Tremblay dit Picoté et Alexis Lapointe dit le Trotteur.

Deux articles traiteront de la sauvegarde de notre patrimoine religieux. Un premier nous fait découvrir l'histoire de l'église Notre-Dame-des-Anges de Québec, dont les poutres les plus anciennes dateraient de 1620. Le second se penche sur la conservation de nos archives religieuses, sujet qui a récemment fait l'objet d'un colloque organisé par le Conseil du patrimoine religieux du Québec. Notre chroniqueur François Gloutnay y était et en fait rapport.

Découvrez l'île d'Orléans en commençant par le fief d'Argentenay, cette pointe de terre sauvée in extremis par une mobilisation citoyenne, d'une tentative de développement démesurée qui menaçait l'intégrité et l'accessibilité de l'île. Toujours sur l'île, la chapelle anglicane St. Mary, un trésor à découvrir qu'en de rares occasions. Entre la mer et la montagne, le parc Forillon est un des plus beaux parcs naturels au pays. En cette année de commémoration du 50° anniversaire de sa création, Jean-Marie Fallu revient sur cette époque sombre du développement de sa région.

Nous tenions à souligner le décès de Jules Bélanger, un grand Gaspésien, un leader remarquable ayant œuvré à améliorer le sort de sa région. Il fut intimement lié à la Société historique de la Gaspésie, au *Magazine Gaspésie*, puis au Musée de la Gaspésie. Jules Bélanger en a marqué l'histoire et c'est une page importante de l'institution qui se tourne.

En terminant, nos chroniques *Histoire de lire* et *Ton vieux nom* sont de retour et nous proposons une nouvelle chronique sur le patrimoine bâti pour découvrir des bâtiments distinctifs. Nous commençons par le « Quatorze-loyers », une collaboration du Service d'aide-conseil à la rénovation patrimoniale de la Société d'histoire du Lac-Saint-Jean (SARP).

Bonne lecture!

NOTES,



1 Rapport du Vérificateur général du Québec à l'Assemblée nationale pour l'année 2020-2021, Chapitre 3 Sauvegarde et valorisation du patrimoine immobilier, En bref, Juin 2020.

Vous pouvez soumettre en tout temps des textes pour parution dans le magazine.

Consultez le guide rédactionnel au <u>www.histoirequebec.qc.ca</u>, sous l'onglet MAGAZINE HQ.

Contactez-nous! <u>ehq@histoirequebec.qc.ca</u>